



## Lettre d'informations CPias Grand Est. Projet PROMES. Numéro 2, septembre 2021.

PROMES, PROjet de renforcement de l'expertise opérationnelle en prévention des infections associées aux soins (PIAS) pour les Etablissements et services MEDico-Sociaux (ESMS) du Grand Est.

En 2020, la crise sanitaire due au Sars-CoV-2 a majoré les demandes d'appui des ESMS dans le domaine de la prévention du risque infectieux. Si certains établissements ont pu bénéficier de l'appui d'une équipe opérationnelle en hygiène (EOH), d'autres se sont sentis très démunis. Fort de ce constat, la Directrice Générale de l'Agence Régionale Santé (ARS) Grand Est a confié au CPias Grand Est (GE) une mission de 3 ans (2021-2023) dont l'objectif est de renforcer l'appui territorial dans le domaine de la PIAS, afin de pouvoir apporter à chaque structure une aide opérationnelle pérenne. Pour contribuer à l'objectif du projet, le CPias GE s'est engagé à mener les actions suivantes :

<b>Action 1:</b> Réaliser un état des lieux exhaustif des ressources en hygiène et en PIAS à disposition des ES et ESMS dans le Grand Est, afin de cartographier l'existant et les besoins	Synthèse rendue le 31 mai 2021
<b>Action 2:</b> Réaliser un état des lieux concernant les dispositifs d'équipes mobiles d'hygiène (EMH) dédiées aux ESMS dans les autres régions métropolitaines.	Synthèse rendue le 31 mars 2021
<b>Action 3:</b> Réaliser une synthèse des différents dispositifs et proposer des scénarios d'organisation régionale.	Synthèse rendue le 30 juin 2021
<b>Action 4:</b> Poursuivre l'appui opérationnel du CPias GE aux ESMS dans le cadre de la pandémie de COVID-19, mais aussi de la prise en charge d'autres IAS.	Permanent
<b>Action 5:</b> Assurer la coordination régionale de l'appui opérationnel en prévention des infections associées aux soins pour les ESMS.	A partir de septembre 2021

### Équipe projet au CPias GE :

**Dr Florence LIEUTIER-COLAS**, pharmacien hygiéniste, pilote du projet (0,5 ETP depuis janvier 2021)  
**Marina PEREIRA-COLOT**, infirmière en hygiène, prévention et contrôle de l'infection (1 ETP depuis mai 2021)  
**Nathalie JOUZEAU**, infirmière en hygiène, prévention et contrôle de l'infection, *renfort*  
**Olivia ALI-BRANDMEYER**, biostatisticienne, *renfort*  
**Julien CLAVER**, informaticien, *renfort*  
**Dr Loïc SIMON**, responsable CPias GE, *suivi du projet*

L'ensemble des documents et synthèses produites au cours de ce projet régional PROMES sont disponibles sur le site du CPias Grand Est : <http://www.cpias-grand-est.fr/index.php/secteur-medico-social/promes/>

Nous vous proposons ici un état des lieux des dispositifs d'équipes mobiles d'hygiène (EMH) en France. Toutes ces informations sont disponibles dans la synthèse de l'Action 2 <http://www.cpias-grand-est.fr/wp-content/uploads/2021/06/Action-2-EMH-Etat-des-lieux-national.pdf>

### Afin de réaliser cet état des lieux national, le CPias GE s'est appuyé sur :

- L'enquête nationale réalisée au cours de l'été 2020 par la Mission nationale PRIMO, un questionnaire en ligne pour décrire les dispositifs de soutien des ESMS pour la PIAS en France (Blanckaert, 2021).
- Des échanges en novembre 2020 entre l'ARS GE et les ARS Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté. Enfin, les CPias des autres régions ayant mis en place des dispositifs d'EMH ont été contactés en mars 2021 par F Lieutier-Colas.

## Etat des lieux en France : points essentiels à retenir

En 2020, dix régions sur 17 disposaient d'une organisation avec des équipes mobiles d'Hygiène (EMH), constituées et coordonnées par les CPIas, même si les organisations et l'implication du CPIas et de l'ARS peuvent varier d'une région à l'autre. **Courant 2021**, des organisations sont en train de se mettre en place dans les régions Haut-de-France, Normandie et aujourd'hui en Grand Est. Le périmètre de ces équipes est centré sur le **secteur des personnes âgées dépendantes** et peut ne pas couvrir tous les établissements de la région (10% en Nouvelle Aquitaine à 100% en Auvergne-Rhône-Alpes des EHPAD sont couverts). Elles sont majoritairement composées de temps praticien hospitalier et infirmier hygiéniste. Le financement est variable d'une région à l'autre et peut reposer sur la participation financière des EHPAD. Seuls 3 CPIas indiquent qu'il existe un **bilan standardisé d'activités** permettant de suivre l'activité des EMH. Les principales missions des EMH concernent la gestion des épidémies, la formation, l'évaluation au sein des ESMS. En ce qui concerne la **crise COVID-19**, l'ensemble des CPIas dont la région est dotée d'EMH, soulignent l'apport de ces équipes et l'aide apportée à la gestion des épidémies. **Elles semblent avoir été un réel soutien pour les ESMS**. A ce jour, pour les CPIas qui disposent d'EMH, la **collaboration avec les équipes en charge du bon usage des antibiotiques** n'est pas encore tout à fait abouti, mais des réflexions régionales, mais aussi nationales, sont en cours sur ce sujet.

**D'après une revue de la littérature internationale** réalisée cet été, **peu d'expériences ou de dispositifs organisés de renfort en PIAS auprès des structures d'accueil des personnes âgées et handicapées ont été publiés**. Cette revue de la littérature a été réalisée par le JEPRI (Jeunes Professionnels de la Prévention du Risque Infectieux, GT de la SF2H) dans le cadre des travaux du GT national EMH en réponse à la saisine du Ministère de la Santé demandant la rédaction de propositions concernant les rôles, missions et préconisations d'ETP nécessaires à la mise en place d'EMH en France. Cette réponse est attendue pour fin septembre 2021, un GT dédié à cette réponse est piloté par le Dr Loïc Simon. La recherche bibliographique a identifié 693 articles, parmi lesquels 17 ont été retenus sur l'intérêt ou l'organisation d'EMH ou équivalent. **Aucun article ne décrit encore l'efficacité de tels dispositifs**. Un programme suisse (Canton de Vaud) publié en 2018 pour 4 ans décrit notamment la nécessité de respecter des effectifs minimaux adaptés aux missions de l'établissement et un profil minimal pour les professionnels qui assurent cette fonction, afin de mener à bien les différents objectifs décrits dans la stratégie locale de PIAS, le déploiement progressif de cette stratégie régionale suisse est prévu sur quatre ans. Une évaluation du programme et de son implémentation dans les établissements est planifiée au terme de ces 4 ans en 2022. **En Suisse comme en France, de tels dispositifs sont en cours d'implémentation et d'évaluation**.

**En Grand Est, un COmité de SUivi et de COnseil (COSUCO) placé sous l'égide de l'équipe PROMES au CPIas et à l'ARS GE, et composé d'acteurs de santé** (médecins, pharmaciens hygiénistes), **d'acteurs de terrain** travaillant dans des structures d'accueil de personnes âgées (EHPAD) et handicapées (MAS, FAM) et **d'expert en gériatrie**, a également été créé et s'est réuni pour la première fois le 7 juin 2021, afin de partager réflexions et travaux, de porter ceux-ci auprès des professionnels en EHPAD, MAS et FAM, et de permettre une meilleure contribution de chacun au déploiement de ce projet régional. **Nous espérons créer ainsi une adhésion la plus optimale possible à nos actions**.

Un appel à candidature pour la création d'EMH en Grand Est a été publié en juin 2021 par l'ARS et clôturé le 3 septembre 2021. La procédure de sélection est en cours, afin de démarrer la création des premières EMH en GE d'ici la fin de l'année 2021. A bientôt !

Dr Loïc SIMON

Dr Florence LIEUTIER-COLAS

Marina PEREIRA-COLOT

### Références :

*K. Blanckaert, O. Ali-Brandmeyer, L. Simon et G. Birgand. Enquête nationale sur les dispositifs régionaux de prévention des infections associées aux soins en appui aux établissements sociaux et médicaux sociaux. Hygiènes 2021, volume XXIX, n°2, 6 pages.*

*K. Boubaker, E Masserey et C. Petignat. Programme vaudois de lutte contre les infections associées aux soins. 2018-2022, 40p.*